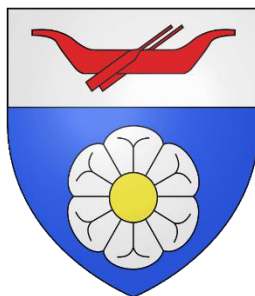


Commune de ROSENAU



FOURNITURE ET INSTALLATION DE LUMINAIRES ET CANDÉLABRES

– Marché public de fourniture et d'installation de luminaires et candélabres permettant la rénovation de l'éclairage public de la Commune de ROSENAU –

Consultation dans le cadre d'un marché public de fournitures passé selon la forme d'une procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique

PROCEDURE DE CONSULTATION

Procédure adaptée pour les marchés jusqu'à 221 000€ HT pour les marchés publics de fournitures ou de services des collectivités locales

Table des matières

REGLEMENT DE CONSULTATION	4
1. IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	5
2.1. Objet	5
2.2. Mode de passation	5
2.3. Type et forme du contrat	5
2.4. Décomposition de la consultation	5
2.5. Nomenclature	5
3. CONDITIONS DE LA CONSULTATION	6
3.1. Phase unique	6
3.1.1 Date limite de réception des offres	6
3.1.2 Délai de validité des offres	6
3.1.3 Modalités d'examen des offres	6
3.2 Forme juridique du groupement	6
3.3 Variantes	6
3.4 CONDITIONS DU CONTRAT OU DELAI D'EXÉCUTION	7
3.4.1 Durée du contrat	7
3.4.2 Modalités essentielles de financement et de paiement	7
4. CONTENU DU DCE	7
5. RETRAIT DU DCE	7
5.1 Retrait au format électronique	7
5.2 Retrait au format papier	8
6. PRÉSENTATION DES OFFRES	8
6.1 Langue	8
6.2 Devise	8
6.3 Documents à produire	8
7. MODALITÉS D'ENVOI DES OFFRES	9
7.1 Transmission électronique	9
7.2 Transmission par support papier	9
8. EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	9
8.1 Sélections des candidatures	9
8.2 Jugement des offres	9
9. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	11
10. VOIES DE RECOURS	11
11. CALENDRIER INDICATIF	11
ACTE D'ENGAGEMENT	12
1. OBJET	13
2. ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE	13
2. TARIFICATION	14
3. DÉLAIS D'EXECUTION DU MARCHÉ	14
4. OBSERVATIONS ÉVENTUELLES	14
5. PAIEMENT	15
6. DURÉE D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC	15
7. SIGNATURE	16
7.1 Par le titulaire individuel	16
7.2 En cas de groupement	16
8. IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L'ACHETEUR	18
CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES (C.C.A.P.)	19

1.	OBJET DE CONSULTATION	20
2.	LANGUE	20
3.	ORGANISME ACHETEUR.....	20
4.	PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ	20
5.	DURÉE ET RESILIATION DU MARCHÉ.....	21
5.1	Durée du marché	21
5.2	Résiliation du marché	21
6.	CONDITIONS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS.....	21
6.1	Délai d'exécution.....	22
6.2	Admission des prestations	22
6.3	Garantie(s).....	22
6.4	Garantie pièces.....	23
7.	GARANTIES FINANCIERES.....	23
8.	AVANCE	23
9.	PRIX.....	23
10.	MODALITÉS DE RÈGLEMENT DES COMPTES	23
10.1	Établissement des factures et paiement.....	23
10.2	Délai global de paiement.....	24
11.	PÉNALITÉS	24
12.	DROITS	25
13.	CLAUSES COMPLÉMENTAIRES.....	26
14.	DÉROGATIONS.....	26
	CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (C.C.T.P.)	27
1.	OBJET ET DESCRIPTIF DU MARCHÉ.....	28
1.1	DESCRIPTION TECHNIQUE	29
1.2	Garantie.....	31
1.3	Spécifications	31
2.	FORME DU MARCHÉ.....	31
3.	FACTURATION.....	31
4.	MODALITÉS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS	32
5.	DÉLAIS DE LIVRAISON.....	32
6.	QUALITÉ DES ARTICLES, NORMES ET SÉCURITÉ.....	32
6.1	Qualité des articles	32
6.2	Normes et sécurité.....	32
7.	PÉNALITÉS	33
8.	RÉSILIATION.....	33
9.	RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.....	33
	LA DÉCOMPOSITION DES PRIX GLOBALE ET FORFAITAIRE (D.P.G.F).....	34
	ANNEXE	37